

Recommandations adoptées

Point 5. QUESTIONS DE PRIVILÈGE ET SYNDICATS EN CONFLIT

- **N° 1**
Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Holiday Inn Longueuil
Que le conseil fédéral appuie la lutte du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Holiday Inn Longueuil, leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.
- **N° 2**
Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Four Points Sheraton Centre-Ville
Que le conseil fédéral appuie la lutte du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Four Points Sheraton Centre-Ville, leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.
- **N° 3**
Le Syndicat des employées et employés de la Société des Casinos du Québec (Agents de sécurité – section 02)
Que le conseil fédéral appuie la lutte du Syndicat des employées et employés de la Société des Casinos du Québec (Agents de sécurité – section 02) leur octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer leur lutte et à verser une contribution financière à ce syndicat.
- **Campagne des Paniers de Noël**
Que le conseil fédéral invite ses syndicats à soutenir financièrement la campagne CSN des *Paniers de Noël*.

Point 8. GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS ET DES CÉGEPS

Que le conseil fédéral mandate le comité école et société d'enrichir le projet de mémoire sur la gouvernance des universités et des cégeps en s'inspirant des discussions en conseil, de le soumettre ensuite aux deux regroupements concernés et d'en faire la base des interventions de la FNEEQ dans ce dossier.

Point 10. CONGRÈS**10.2 Dispositions financières en vue de la fin de l'exercice****Autorisation des dépenses du 1^{er} janvier au 29 mai 2009**

Que le conseil fédéral convienne que, pour la période du 1^{er} janvier au 29 mai 2009, les dépenses au fonds général et au fonds de négociation se fassent selon les mêmes paramètres que ceux contenus dans le budget 2006 – 2008 en tenant compte des transitions liées à la négociation du secteur public.

Nomination de la firme de vérification pour les états financiers de 2006-2008 de la FNEEQ

Que le conseil fédéral convienne de désigner la firme Beaudry Charbonneau pour vérifier les états financiers de 2006-2008 de la FNEEQ.

Point 11. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Que le conseil fédéral adopte la politique environnementale et reçoive le texte d'accompagnement.

Point 16. RAPPORT DE LA COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité école et société;

Que le conseil fédéral réitère la pertinence pour la FNEEQ d'adopter une charte de la laïcité et de s'engager, le cas échéant, à mettre en œuvre la consultation nécessaire sur la définition de son contenu.